



CONVENTION

Conformément à ses statuts (article 2-c), ainsi qu'à la charte des établissements de formation à but lucratif, la FFPLUM établit une convention d'affiliation avec :

La société :

(dénommée établissement)

(Joindre copie du Kbis annexe 1, les établissements soumis au dépôt de statuts doivent joindre une copie des statuts)

Ayant son siège social à :

Ayant pour objet social :

Déclarée en qualité d'établissement d'Activités Physiques et Sportives au près de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de :

(Joindre copie de la déclaration en annexe 2)

Disposant des actifs figurant en annexe 4.

ARTICLE 1

Par décision fédérale en date du :, l'établissement, ci dessus nommé, est affilié.

ARTICLE 2

L'établissement s'engage à respecter les dispositions de la charte.

ARTICLE 3

L'Etablissement est dirigé par :

en qualité de :

Son domaine d'intervention est la plate forme de :

Homologuée par la D.A.C. de :

(Joindre copie de l'homologation en annexe 3)

L'établissement s'engage à tenir la FFPLUM informée, sans délai, de toute modification intervenue dans la forme de la société, sa direction, son capital, ses principaux porteurs de parts ou actionnaires, ainsi que dans les moyens énumérés ci-après dans le présent article.

L'établissement dispose en permanence des moyens suivants :

Appareils U.L.M. (type, nombre, équipement) (Joindre copie des cartes et fiches d'identification en annexe 4)

Instructeurs (nom, prénom) (Joindre copie des qualifications en cours de validité en annexe 5)

Matériel (treuil, simulateur, etc.)

Infrastructure (salle, hangar, boutique, etc.)

Horaires d'ouverture

ARTICLE 4

L'établissement est en possession d'un contrat, (joindre copie de l'attestation en annexe 6), couvrant la responsabilité civile de l'établissement vis-à-vis de ses clients.

ARTICLE 5

Au titre des services mis à disposition de l'Etablissement par la FFPLUM. figureront notamment :

- Accès au système de gestion des licences
- Accès à la documentation et aux informations fédérales
- Inscriptions sur la liste des établissements fédéraux
- Toutes actions promotionnelles diligentées par la FFPLUM

Fait à MAISONS-ALFORT, le :

Pour l'Etablissement : (signature et cachet de la société)

Pour la FFPLUM
Le Président
Sébastien PERROT